

Mgr. Baillargeon. C'est une pure invention de *Luigi*. Si ce jugement eût existé, Mgr. Baillargeon n'eût pas manqué de s'y conformer.

"En examinant avec attention le dernier article de *Luigi* vous verrez facilement que, sous prétexte de se défendre contre l'*Evénement*, il attaque furieusement tous ceux à qui il en veut. C'est un genre de polémique qui lui a attiré et lui attirera toujours des désagréments, et même des condamnations au besoin. Les polémistes de cette espèce font plus de mal que de bien à la cause qu'ils défendent.

"Je désire que ma lettre du 6 courant soit publiée aussitôt que possible.

"Agréez, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée,

† E. A. ARCH. DE QUEBEC.

Au nombre des derniers témoins produits par M. Langevin dans la contestation électorale de Charlevoix se trouve le Révd. M. Cinq-Mars, curé de St. Siméon. Après avoir prêté serment sur les Saints Evangiles, en la manière ordinaire, ce témoin a demandé à la Cour la permission de faire la déclaration suivante avant de donner son témoignage, et l'ayant obtenue, il a fait la déclaration qui suit :

"D'après la circulaire qui a été envoyée à tous les curés en même temps que la lettre pastorale des évêques de la province de Québec, je devrais décliner respectueusement la compétence de ce tribunal, néanmoins comme je suis accusé de faux par un témoin du nom de Johnny Desbiens, et que permission a été donnée par mon évêque, l'Archevêque de Québec, à tous les curés du comté de Charlevoix, de comparaître comme témoins dans cette cause, par une lettre adressée au procureur du défendeur et aux curés du comté, je me présente volontairement pour rendre mon témoignage, tout en protestant."

"La lettre ci-annexée étant montrée au témoin, il reconnaît qu'elle porte la signature de l'Archevêque de Québec.

Ste, Marguerite, 7 juillet 1876.

H. Cyrias Pell-tier, écrivain, avocat, Malbaie.

Monsieur,

"En réponse à votre lettre du 5 courant, je vous autorise volontiers à produire MM. les curés du comté de Charlevoix comme témoins de ce qu'ils ont dit ou fait, en chaire ou ailleurs, au sujet de l'élection dont on conteste aujourd'hui la validité.

"Puisqu'on les accuse d'avoir dit ou fait plusieurs choses dont ils contestent la vérité, ils peuvent aller, sans difficulté, rendre témoignage de ce qui s'est passé.

"Agréez, monsieur, l'assurance de ma considération distinguée."

[Signé] † E. A. ARCH. DE QUEBEC.

Qu'est-ce que cela veut dire? se demande-t-on. Cela veut dire que l'autorité ecclésiastique s'arroge non-seulement en principe, mais encore en fait, le droit d'empêcher, quand et comme elle voudra, un prêtre de comparaître devant les tribunaux. Cette déclaration signifie cela, ou elle ne signifie rien. C'est, en un mot, un audacieux défi jeté à l'autorité civile par l'autorité religieuse. Maintenant, quand un avocat voudra faire comparaître un prêtre comme témoin, en Cour, il faudra qu'il en demande la permission à son évêque. Et naturellement si l'Ordinaire refuse d'octroyer un *permis*, il faudra renoncer à produire des preuves complètes dans les causes civiles: ainsi le veulent les *immunités ecclésiastiques*. Et qu'on n'ose pas régimber, car l'anathème pleuvra sur nos têtes, nous, malheureux contempteurs des prérogatives de nos saints et infailibles petits curés. Voilà où nous en sommes rendus. Les prêtres sont au-dessus des lois; les lois qui régissent les rapports des citoyens ne s'appliquent pas à eux. Et cependant le Christ se soumettait aux lois édictées par un César païen. Aujourd'hui le prêtre voudrait faire croire qu'il est plus qu'un Dieu. O Blasphème!

ARISTIDES PICHE.

EDUCATION.

Monsieur le Rédacteur,

Permettez-moi de vous complimenter sur votre premier *Reveil* au sujet des écoles communes. Je n'y trouve qu'une chose à redire. Vous blâmez notre gouvernement de Québec d'avoir complété notre système d'éducation rurale, qui consiste à faire du curé l'âme de l'éducation de la paroisse, en faisant des évêques l'âme du conseil supérieur

de l'Instruction Publique. Vous auriez dû, au contraire, applaudir à ce couronnement de l'édifice. De cette manière la responsabilité de l'ignorance qui couvre notre province n'est plus divisée. Quand on demandera compte de l'abrutissement d'un peuple ne sachant ni écrire ni lire, il ne faudra plus s'y prendre à deux mains pour en trouver la cause: elle sera écrite dans nos lois, et c'est un point immense que de faire la lumière sur cet état de choses. Ceux qui aiment les situations tranchées parce qu'elles amènent des solutions plus rapides, ont vu avec plaisir qu'il n'y aurait plus à chercher midi à quatorze heures, pour expliquer l'ignorance toujours croissante de notre population. Voyez comme notre système d'éducation se trouve maintenant agencé: les évêques au sommet, dans le conseil,—les collèges, tous gouvernés par des ecclésiastiques, au centre, dirigeant l'éducation classique; les curés à la base, dans l'école élémentaire. Pour sortir de ce cercle, il faut, dans notre province, tomber dans l'école protestante.

Quand on rencontrera un ouvrier ou cultivateur catholique sachant écrire et lire, on pourra se dire avec certitude: voilà un homme qui vient de l'école protestante. Car, il n'y a pas à se le dissimuler, l'école élémentaire catholique ne produit pas un sur cent des élèves qui sache écrire et lire, un an après sa sortie de l'école. Nous dépensons des cent mille piastres par année sous prétexte d'éducation élémentaire, et nous ne recevons absolument rien en retour. N'est-il pas temps de convaincre tout le monde de ce que valent les écoles séparées? Certes, ces écoles sont bien appelées,—*séparées*! Elles sont précisément séparées de toute idée d'instruction,—il n'en sort rien,—que des rapports annuels ou du vent. Ce qui le prouve, c'est que les journaux même qui vantent ce système ne vivent que par la subvention des meneurs. Ils ne trouvent pas de lecteurs parmi les gens qu'ils prétendent avoir instruits. On force certaines gens à prendre des abonnements, mais on sait bien qu'on ne se fait pas lire. C'est au reste, une partie du système qui consiste à faire semblant que l'instruction existe. On a un surintendant, un conseil, des écoles élémentaires pour faire croire que l'instruction se donne, vit, existe,—tandis qu'il ne résulte de tout cela que des salaires et des rapports annuels.

Les contribuables ouvriront un peu les yeux, et chercheront ce que leur argent a produit. Il est bien important que vous ou moi et ceux qui pensent comme nous, ne soient pas accusés d'avoir volé le peuple pendant tant d'années, et que l'on sache qui les a trompés. Ainsi, grâce pour ceux qui ont mis la chose au clair.

AU REVOIR.

LETTRE DE NEW-YORK.

(CORRESPONDANCE SPÉCIALE DU REVEIL.)

Monsieur le Rédacteur,

Après la visite de Don Carlos nous allons avoir celle de M. Tweed: l'un vaut l'autre, et qui sait si ce dernier ne vaut pas mieux: Tweed égorgeait des sacoches d'argent et l'autre ses compatriotes, sans circonstances atténuantes.

Après vous avoir parlé de ce prince sinistre, je ne sais vraiment pas par quelle transition j'arriverai à vous entretenir de ce journal fondé depuis peu dans nos murs, et qui s'intitule orgueilleusement: *Echo des deux Mondes*—c'est l'*Echo de l'Univers*—qu'il veut dire, nous avons vu cela à son numéro d'essai où il faisait un pompeux éloge de la peine de mort. Hier, j'ai visité sans le vouloir son modeste établissement, et j'ai remarqué avec une douce émotion intérieure, dont je m'accuse humblement, qu'il lui restait au moins 3000 No. de la semaine dernière; décidément sa couleur n'est pas bon teint, mais plusieurs personnes prétendent que c'est la poésie de M. Cotté, qui a été cause de ce dernier fiasco. C'est abracadabrant! on est indigné à la première lecture; et il y a de quoi battre sa femme et mordre son propriétaire. Cependant ce journal de Veillot, il faut lui en savoir gré, n'a pas trop maltraité notre cérémonie d'inauguration; il a même daigné écrire que notre grand Lafayette était un héros, oui il l'a écrit, mais il se rétractera, soyez-en sûr. Comment! un homme qui est venu en Amérique combattre pour l'indépendance d'un peuple et l'établissement d'une république, aurait la confiance de l'*Echo des deux Mondes* et de la *Minerve*, mais c'est impossible! Mais, si vous êtes républicains, hommes du *Nouveau-Monde* et du *Canadien*, dites-le, et venez sur mon cœur que je vous y étouffe de bonheur, chantons la Marseillaise et que ce soit fini.

Mais je m'aperçois que je m'occupe plus de ce qui se dit au Canada que de ce qui se fait ici. Cependant, notre bonne ville de New-York vaut bien la peine qu'on s'occupe d'elle—il est vrai, qu'en ce moment elle est calme—trop calme au désir des gens qui cherchent du travail, mais puisque c'est partout la même chose, il faut en prendre son parti. En ce moment; surtout, que le *high-life* de notre société se promène en Europe, sur le bord des lacs, à Montréal, ou se baigne encore à Saratoga.

C'est avec une grande impatience que les classes laborieuses attendent ceux qui tiennent les cordons de la bourse. Les *dress-makers* enfilent déjà leur aiguille; les peintres donnent un dernier coup de brosse aux décors de la grande pièce que l'on répète; la cantatrice prépare ses vocalises, tout cela pour la plus grande joie de ces enfants prodigues qui sont fatigués du beau; qui laissent leurs palais pour des hôtels de hasard; le magnifique *Central Park* pour des rochers abruptes et des plaines délabrées; l'excellent gibier de *Washington Market* pour un affreux chât sauté qu'on leur fait payer pour du lièvre.

Oh! si les dames, si les miss savaient que de beaux manteaux on